



Avis aux Habitants

POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE

DIAGNOSTIC BRANCHEMENT PARTICULIER

SUR LES RESEAUX D'EAUX USEES

Semaine 36

Du lundi 04 septembre au vendredi 08 septembre 2023 inclus

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune de Val d'Arcomie, les réseaux d'assainissement doivent faire l'objet d'une vérification de la séparation des eaux usées et des eaux pluviales au niveau des branchements particuliers.

La commune de Val d'Arcomie a missionné le bureau d'études Cereg afin de réaliser ce diagnostic. A ce titre, les agents du bureau d'études ont mandat pour accéder aux ouvrages en tout temps et quelle que soit la domanialité (publique ou privée). Votre participation nous est donc indispensable pour établir un bilan précis de la situation actuelle.

Ce diagnostic sera réalisé en votre présence et comportera des vérifications sur :

- Le cheminement des eaux usées et eaux pluviales au niveau de vos installations,
- Les modalités de raccordement au réseau public (présence de boîte de branchement...).

Afin de vérifier le raccordement de votre habitation des tests au colorant seront réalisés sur vos points d'eaux usées (lavabos, toilettes, douches...). Il sera donc nécessaire de pouvoir accéder à ces installations au sein de vos logements.

Ce diagnostic est entièrement financé par la commune de Val d'Arcomie.

Si vous avez des questions particulières sur le projet ou sur la démarche, n'hésitez pas à contacter : **Mairie de Val d'Arcomie** - Téléphone : **04.71.73.70.11** – mail : **mairie.valdarcomie@orange.fr**

Si vous avez des questions d'ordre technique sur le diagnostic et **si vous souhaitez fixer un rendez-vous,** n'hésitez pas à contacter : **Fabien FOURNIER** - Téléphone : **07.52.60.08.00** – mail : **f.fournier@cereg.com**

Merci de votre compréhension.